

## Le Sénat de France reconnaît l'indépendance de l'Artsakh

L'Armenian Council of Europe se félicite du vote historique par le Sénat d'une résolution proposant la reconnaissance par la République française de la République d'Artsakh.

Suite à la violence inouïe de l'agression militaire turco-azérie que le peuple Arménien d'Artsakh a subi du 27 septembre au 9 novembre 2020, il devient clair pour le monde entier que seule l'indépendance de la République d'Artsakh peut garantir durablement le droit inaliénable des Arméniens de vivre en toute liberté et en sécurité sur ses terres ancestrales comme le lui permet le Droit international.

Si le président Emmanuel MACRON se considère comme un ami de l'Arménie et des Arméniens, nous attendons qu'il passe de la parole aux actes en reconnaissant enfin la République d'Artsakh.

Mais cela suppose d'abandonner la position actuelle de la France qui est celle de la « neutralité ». Lorsque qu'on met sur un même pied d'égalité d'un côté un état génocidaire qui nie son crime depuis 105 ans et qui estime qu'il faut « finir le travail », qui emploie des armes non conventionnelles (bombe au phosphore et à sous-munition...), qui cible la population civile, qui envoie des djihadistes, et de l'autre côté un peuple qui joue sa survie sur ces terres ancestrales et qui fait face à ses bourreaux dans un rapport de force inégal, en réalité on n'est pas neutre !!!

On prend parti pour l'agresseur !

Dire de la France qu'elle doit rester « neutre », revient à prendre position pour la Turquie et l'Azerbaïdjan.

Or, le Sénat français appelle sans ambages à prendre la position inverse, c'est-à-dire en faveur des Arméniens d'Artsakh.

Ainsi, le Sénat invite le Gouvernement français :

- 
- A apporter une aide humanitaire massive ;
- 
- A ouvrir une enquête internationale sur les crimes de guerre,
- 
- A affirmer le droit au retour des personnes déplacées,
- 
- A préserver le patrimoine culturel et religieux arménien.
- 
- A « reconnaître la République du Haut-Karabagh », et à faire de cette reconnaissance « un instrument de négociations en vue de l'établissement d'une paix durable ».

L'Armenian Council of Europe soutient sans réserve cette résolution du Sénat et réclame à Emmanuel MACRON de réorienter en conséquence la politique de la France et à mettre en œuvre toutes les demandes de cette résolution historique.

A Paris,

Le 25/11/2020

